

On trouve ailleurs quelque chose de plus clair ; et l'on ne peut voir qu'une enseigne de boutique dans ce bouclier cimbrique de Marius, où était représenté un Gaulois difforme, tirant la langue, et les joues pendantes, dont César parle ainsi dans Cicéron :.... *Ut meum illud in Helmium Manciam* : « *Jam ostendam cujusmodi sis* ; » cum ille, « *Ostende quæso* », demonstravi digito pictum Gallum in *Mariano scuto Cimbrico sub Novis* (1) *distortum, ejecta lingua, buccis fluentibus*, etc. (2). Quintilien, qui rapporte la même anecdote, dit plus formellement que ce bouclier était une enseigne de boutique : *Tabernæ autem erant circa forum, et scutum illud signi gratia positum* (3). Il paraît que les boucliers n'étaient pas nouveaux comme enseignes ; Tite-Live nous apprend que ceux des Samnites avaient servi précédemment au même usage : *Tantum magnificentiæ visum in iis, ut aurata scuta dominis argentariarum ad forum ornandum dividerentur* (4).

On est fondé, ce me semble, à reconnaître également des enseignes dans quelques noms donnés à des quartiers ou à des maisons de Rome par les écrivains que nous appelons régionnaires, dans leurs descriptions topographiques de la ville éternelle. Telles sont les indications de CAPVT AFRICAE, dans la seconde région ; AVREVM BVCI-NVM (*sic*), dans la quatrième ; MALVM PVNICVM, dans la sixième ; CICONIAS NIXAS, dans la neuvième ; MAPPAM AVREAM, dans la treizième ; et une autre localité qu'on trouve aussi mentionnée dans les anciens martyrologes, AD VRSVM PILEATVM, etc. Il doit en être de même, et à plus forte raison, de plusieurs autres désignations de lieux, mentionnées par les géographes anciens, et principalement par les itinéraires. Je ne citerai que les suivantes : AD AQVILAM MINOREM, AD AQVILAM MAIOREM, AD DRACONES, AD

(1) Ce nom désignait les nouvelles boutiques : nous en trouvons l'explication dans Tite-Live, lorsque, parlant de l'incendie du Forum (XXVI. 27), il dit : *Eodem tempore septem tabernæ, quæ postea quinque, et argentariæ, quæ nunc Novæ appellantur arsere*.

(2) *De Orat.* II. 66 ; cf. *Plin. Nat. hist.* XXXV. 4.

(3) *Institut. orat.* VI. 3.

(4) *Hist.* IX. 40.